Date de publication en ligne : 19 juillet 2023

VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00051** du 13 JUIL. 2023
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 20 AVENUE SAINT HILAIRE
91800 BRUNOY

En vue de la réalisation : travaux de maçonnerie et étanchéité des balcons

Sur un terrain sis 24 RUE HENRI JANIN
Cadastré AO452

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 13 JUIL. 2023

Le Maire
Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3e Adjointe en charge du logement
de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00051** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,